

BELFIUS MULTI MANAGER DEFENSIVE OPPORTUNITY

Compartment de la sicav de droit belge Belfius Multi Manager, gérée par Belfius Investment Partners SA – Classe d'actions E

La perspective d'un joli rendement potentiel avec un risque de baisse relativement limité via des fonds sous-jacents¹ de gestionnaires renommés

Les taux des marchés financiers sont actuellement très bas. Compte tenu de l'inflation, les solutions à taux fixe érodent votre pouvoir d'achat. Et si les taux devaient se mettre à grimper, ceux qui s'engagent maintenant pour une longue durée ne pourraient pas en profiter. Pire, ils risqueraient même d'encaisser une moins-value s'ils décident de vendre leurs investissements à taux fixe avant l'échéance.

Vous recherchez un rendement potentiel relativement attrayant tout en limitant le risque d'une baisse de cours? Dans ce cas, le nouveau compartiment défensif mixte Belfius Multi Manager Defensive Opportunity, qui investit dans d'autres fonds, constitue une belle alternative.

Points forts

- Le compartiment investit **indirectement** dans des obligations, des actions ou des produits dérivés via différents fonds émis par diverses maisons (p.ex. JP Morgan, Fidelity, Invesco, Blackrock, Carmignac, Ethenea...). Chaque gestionnaire est spécialisé dans un segment déterminé du marché des obligations ou des actions. Chaque gestionnaire de fonds poursuit aussi sa propre vision. En combinant des fonds émis par différents gestionnaires de fonds, vous bénéficiez d'une diversification supplémentaire.
- Belfius Multi Manager Defensive Opportunity vous donne accès à un portefeuille bien diversifié composé essentiellement d'obligations et complété par des actions.
- La majorité des obligations, libellées en euro, affichent une durée (résiduelle) courte. Ces caractéristiques permettent de réduire sensiblement l'impact négatif d'une hausse de taux potentielle sur le cours du fonds.
- Les obligations d'État et d'entreprises de bonne qualité (Investment Grade²) affichent la pondération la plus élevée des actifs en portefeuille. Mais pour augmenter le rendement potentiel du portefeuille, celui-ci peut aussi contenir des obligations plus risquées, comme des obligations d'entreprises «High Yield», des obligations de pays émergents ou des obligations convertibles.
- Via des positions longues et courtes, le portefeuille peut générer un rendement supplémentaire ou limiter les risques en fonction de l'évolution (hausse/baisse) des taux, des primes de crédit et des devises sur le marché.
- Le compartiment contient également une position limitée (20% max.) en actions, pour améliorer encore le rendement potentiel. Il s'agit d'un portefeuille d'actions bien diversifié, tant sur le plan géographique que sectoriel, et géré activement. La pondération des actions en portefeuille varie suivant l'évolution

sur les marchés. Des actions libellées en une autre devise que l'euro peuvent également faire partie du portefeuille. Ce risque de change peut ou non être couvert, totalement ou partiellement.

- Des changements peuvent être apportés aux fonds sous-jacents en portefeuille. La pondération des différents fonds sous-jacents est également ajustée en permanence suivant les évolutions sur le marché et les performances des fonds.

Points d'attention

- Les obligations de bonne qualité affichent des rendements historiquement faibles.
- En investissant aussi en actions, on augmente le risque d'une baisse de cours.
- Belfius Multi Manager Defensive Opportunity n'offre aucune protection de capital. Des baisses de cours intermédiaires ne peuvent être exclues. Le fonds affiche une classe de risque 3 sur une échelle de 1 à 7.
- Ce compartiment peut aussi être exposé à d'autres risques (voir en fin de Flash).

1 Organisme de Placement Collectif (OPC), désigné de manière générale «fond». Un OPC permet d'investir dans des actifs suivant une stratégie déterminée.

2 Les agences de notation attribuent un rating (notation) aux émetteurs d'obligations. Ces ratings reflètent le risque de défaillance de l'émetteur. Les notations attribuées aux émetteurs de bonne qualité, qualifiés aussi d'Investment Grade, varient chez Standard & Pooors de AAA à BBB. Pour ce type d'obligations, le risque de défaillance est jugé faible. Une notation inférieure à BBB est attribuée aux émetteurs de moins bonne qualité, qualifiés aussi de Speculative Grade ou de High Yield. Ils affichent un risque de défaillance plus grand. Pour compenser le risque accru qu'implique ce type d'obligations, elles offrent un rendement supérieur. Plus d'infos sur la notation de crédit sur belfius.be, dans le document *Qu'est-ce qu'une notation de crédit?*.

Belfius Multi Manager Defensive Opportunity

Compartiment de la sicav de droit belge Belfius Multi Manager (calculé en EUR), géré par Belfius Investment Partners SA - Classe d'actions E (Cap.: BE6291314886 - Dis.: BE6291315891)

SOUSCRIPTION

Montant minimum de la première souscription	25.000 EUR par code ISIN.
Souscription	À la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 16 h. Les souscriptions après 16 h (heure locale) s'exécutent à la VNI du jour suivant.
Type d'actions	Actions de capitalisation (plus-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus élevée qu'en cas d'achat) et de distribution (verse un possible dividende annuel en fonction des résultats).
Durée	Illimitée

CARACTÉRISTIQUES

Valeur nette d'inventaire Chaque jour bancaire ouvrable - publication dans *L'Echo* et *De Tijd*, ainsi que sur belfius.be/fonds.

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Entrée	Max. 1%.
Sortie	Aucuns
Frais courants et frais de gestion	Actions de capitalisation: 1,24 %, actions de distribution: 1,24 %, dont max. 0,55 % frais de gestion. Les frais courants sont prélevés par le fonds sur une année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations concernant les frais courants, vous pouvez consulter le document <i>Informations clés pour l'investisseur</i> du fonds.

FISCALITÉ

Pour les investisseurs privés soumis à l'impôt des personnes physiques belge

Précompte mobilier:

- pour les actions de distribution: 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
- pour les actions de distribution et de capitalisation: la plus-value potentielle est soumise au précompte mobilier libératoire de 30 %.

Taxe boursière (TOB): 1,32% (max. 4.000 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Pour les sociétés belges (soumis à l'impôt des sociétés belge)

Précompte mobilier et impôt des sociétés:

- Les dividendes sont soumis à un précompte mobilier de 30% qui est imputable ou remboursable pour la société.
- Les dividendes et plus-values sont imposables à l'impôt des sociétés au tarif normal. Les moins-values et réductions de valeur ne sont pas fiscalement déductibles.
- Un investissement dans des actions de capitalisation de cette sicav doit être déduit de la base de calcul des intérêts notionnels.
- Un investissement dans des actions de capitalisation et de distribution de cette sicav peut mettre en péril l'application des taux réduits à l'impôt des sociétés.

Taxe boursière (TOB): 1,32% (max. 4.000 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Les informations ci-dessus sont basées sur la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications. Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

DOSSIER-TITRES

Le dépôt-titres est libre de droits de garde chez Belfius Banque. Des droits de garde peuvent être réclamés auprès d'autres institutions financières.

PROSPECTUS

Offre publique. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur belfius.be/fonds.

Nous vous conseillons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* et le prospectus avant de prendre la décision d'investir.

Ce produit ne peut être considéré comme un dépôt et n'est donc pas protégé dans le cadre du système belge de protection de dépôts. Pour toute information relative à la protection belge des instruments financiers, vous pouvez consulter (<http://fondsdegarantie.belgium.be/fr>), «le site du Fonds de garantie pour les services financiers». Aucune garantie formelle n'est fournie au compartiment par Belfius Banque.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Niveau de risque 3. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité* de l'historique du fonds, où 1 représente le risque le moins élevé et un rendement potentiellement moins élevé et 7 représente le risque le plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse et à la hausse) et le plus faible ne signifie pas «sans risque». La volatilité*, traduite par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur belfius.be/risques-investissements.

* Indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Plus la volatilité est importante, plus le risque lié à ce fonds est élevé ainsi que son rendement potentiel.

RISQUES

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur:

Risque de crédit: le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté.

Risques liés aux pays émergents: les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.

Risque de change: le risque de change provient des investissements directs du Fonds et de ses interventions sur les instruments financiers à terme, résultant en une exposition à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. Les variations du cours de change de cette devise contre celle de valorisation du Fonds peut impacter négativement la valeur des actifs en portefeuille.

Risque d'inflation: le risque d'inflation est principalement dû à des variations brutales de l'offre et de la demande de biens et de produits dans l'économie, au surenchérissement du coût des matières premières ainsi qu'aux hausses salariales excessives. C'est le risque d'être remboursé dans une monnaie dépréciée, d'obtenir un taux de rentabilité inférieur au taux d'inflation. Ce risque concerne par exemple les obligations de longue durée et à revenu fixe.

Risque lié aux produits financiers dérivés: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexe à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

La liste des risques ci-dessus n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques pertinents liés au fonds et aux compartiments éventuels du fonds sont disponibles dans le prospectus, dans le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur belfius.be/risques-investissements.

SERVICE PLAINTES

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre agence, votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles; ou par email à claims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas être satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou par email à negotiationclaims@belfius.be.

Si vous ne deviez pas trouver de solution via les contacts précédents, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, située North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).